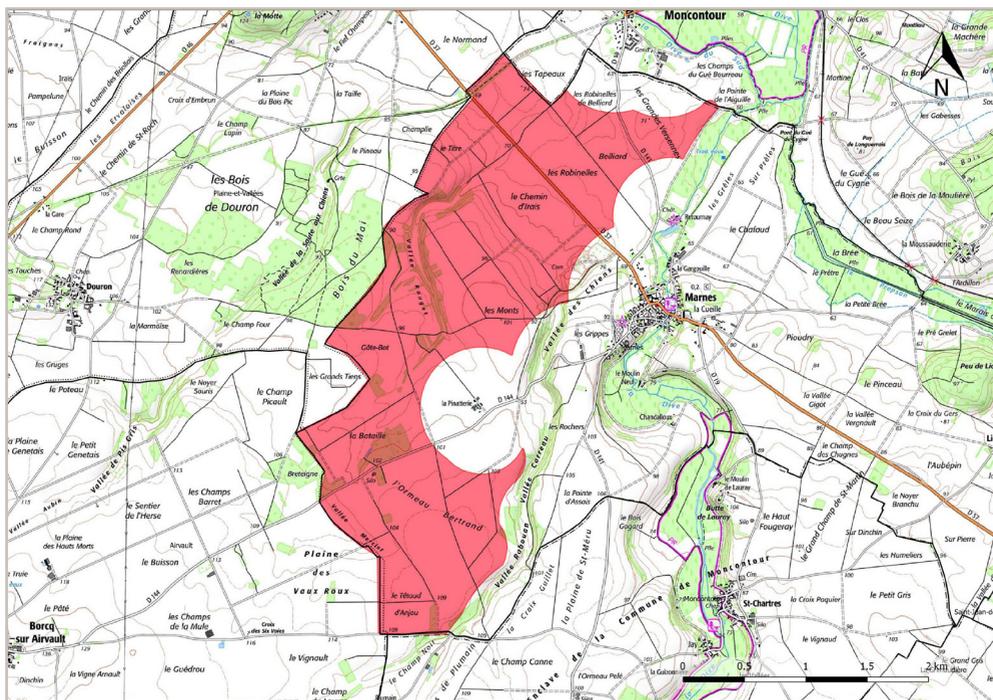


Approche du projet



Suite à une étude interne sur le territoire, la commune de Marnes a été contactée par la société ENERTRAG en décembre 2018 afin de leur exposer le potentiel éolien sur la commune. Nous leur avons donc présenté la **zone d'implantation potentielle**, en rouge sur la carte, qui a été préalablement établie en fonction de différents enjeux connus sur le territoire.

Après avoir eu l'accord de la commune, ENERTRAG a pu commencer l'étude foncière de la zone. Cette étude est encore en cours. Par la suite, la société va initier des **études écologiques, paysagère et acoustique** sur cette zone. Ces études permettront d'établir le nombre et la position des potentielles éoliennes.

ENERTRAG

Cap Cergy - 4-6 rue des Chauffours - 95015 Cergy Pontoise

Tél : 01 30 30 60 09 - contact-france@enertrag.com

<https://france.enertrag.com>

Chef de projet : Marie Rich



N°1

Janvier
2020



Projet éolien sur la commune de Marnes

Meilleurs Vœux 2020

Toute l'équipe vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée cette année. Nous vous souhaitons une excellente nouvelle année.

Que 2020 soit une année riche en succès et collaborations.

L'équipe Enertrag.



Photo d'équipe lors de l'inauguration du parc éolien de Lacaune (81) le 04 octobre 2019

Qui sommes-nous ?

Notre société, ENERTRAG, est une entreprise spécialisée dans la production d'électricité, provenant exclusivement des énergies renouvelables, et principalement de l'énergie éolienne. Nous intervenons depuis la phase d'identification de sites jusqu'à la construction et l'exploitation de parcs éoliens. ENERTRAG est donc votre unique interlocuteur de la naissance du projet à la production d'électricité.

Développement

Identification de sites
Dialogue territorial
Expertise éolienne et études de faisabilité
Obtention des autorisations

Financement

Développement de projets
Financement bancaire de la construction

Construction

Maîtrise d'oeuvre de parcs éoliens
Coordination des différents corps de métier

Exploitation

Surveillance des éoliennes 24h/24
Gestion technique et administrative
Entretien et maintenance

Pourquoi sommes-nous dans votre commune ?

Nous sommes guidés par plusieurs critères pour déterminer nos terrains d'études :

- Vitesse du vent
- Absence de servitude aéronautique
- Eloignement des habitations
- Nature des paysages
- Enjeux écologiques : oiseaux et chauves-souris

Après avoir sélectionné une zone d'étude et l'avoir validée sur le terrain, nous contactons directement la mairie. Il est important pour nous **de travailler en partenariat avec les élus locaux et les acteurs du territoire**. Afin de tenir nos engagements, et de participer à la concertation des projets, nous organisons notamment des réunions d'informations ou des permanences publiques à différentes étapes du développement du projet. Ce sont les principes de la charte AMORCE, qu'Enertrag a co-signée en 2015.

